

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14929**

Intitulé

MASTER : MASTER Lettres spécialité Littératures

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Bretagne Rennes II, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Haute Bretagne Rennes II, M. Le Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés ont acquis une culture approfondie et des connaissances sur la littérature, sur la compréhension et la problématisation des objets littéraires, ainsi que sur la variété des discours critiques les concernant et sur leurs interrelations, leur permettant de transmettre ces savoirs auprès de tout public : conférences, enseignement, publications, ouvrages.

Ils maîtrisent les outils et les démarches de la recherche littéraire.

Ils sont amenés à créer des situations d'enseignement-apprentissage portant (selon les parcours) sur la littérature française, francophone ou italienne et sur la langue française.

- capacités rédactionnelles de très bon niveau
- capacités d'expression à l'oral
- Culture générale de très bon niveau
- maîtrise des éléments de communication
- maîtrise fine des outils de la recherche documentaire
- capacité fine d'analyse et d'interprétation des documents
- capacités relationnelles
- capacité au travail autonome aussi bien qu'en équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Enseignement et formation
 - métiers du livre (bibliothèque, édition, librairie)
 - métiers de l'administration publique et privée
 - information, communication, journalisme
- Métiers de l'enseignement
Métiers des bibliothèques et de la documentation
Métiers de la presse écrite et orale
Métiers commerciaux du livre et de la culture (vente, conseil, critique)
Métiers techniques du livre et de la culture (correction, mise en page, suivi de fabrication)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2106 : Enseignement des écoles

K2107 : Enseignement général du second degré

E1106 : Journalisme et information média

E1305 : Préparation et correction en édition et presse

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1

UEM : Méthodologie générale de la recherche en humanités - 4 ECTS au S1 et S2

UEF : Savoirs Fondamentaux - 36 heures / 5 ECTS au S1 et S2

UES A : Spécialités - 42 heures / 8 ECTS au S1 et S2

UES B : Spécialités - 8 ECTS au S1 et S2 : Mémoire

UES C : Spécialités - 6 heures / 5 ECTS au S1 : Séminaires de recherche

UEL : Langue - 5 ECTS au S2

Master 2

UEF : Savoirs Fondamentaux - 36 heures / 6 ECTS : 3 cours au choix parmi : genres littéraires, Littérature et esthétique, Littérature et histoire, Littérature et sciences, génétique et philologie, introduction à la francophonie

UES A : Spécialités - 42 heures 16 ECTS : 1 module au choix parmi : poétique et modernité, littérature et modernité, ELECTRA, littérature et histoire immédiate, littérature et intertextualité, italien

UES B : Spécialités - 8 ECTS : Mémoire et Séminaire de recherche

Semestre 2 :

UES : Spécialités – 4 heures / 30 ECTS : Mémoire et Séminaire de recherche

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat de professionnalisation	X		Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par candidature individuelle	X		Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels) et VAP 85
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE : Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Master arrêté du 25 avril 2002 JO n° 99 du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté 20081133/02 du 3 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

www.univ-rennes2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :